



**CRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 26 novembre 2020**

L'Assemblée générale ordinaire se tient le 26 novembre 2020, à la Visitation, 3 avenue Aristide BRIAND à Dole et rediffusion en direct sur Youtube pour les membres.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE / CRTE pouvaient voter par correspondance selon une procédure électronique sécurisée. L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2020,
- Point n° 2 – Rapport financier et quitus 2020,
- Point n° 3 – Validation de l'élection du Président par intérim pour la durée du mandat restant,
- Point n° 4 – Budget prévisionnel 2021
- Point n° 5 – Demandes de subventions
- Point n° 6 – Projets CRE BFC 2021

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE Bourgogne Franche-Comté et sur le bulletin de vote électronique.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	309	2723
Nombre de votants	70	900

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Résolution n°1 :

J'approuve le rapport moral et quitus 2020

RÉPONSE	VOTES		VOIX	
Oui	67	95,71%	851	94,56%
Non	2	2,86%	24	2,67%
Vote blanc	1	1,43%	25	2,78%

Résolution n°2 :

J'approuve les rapports financiers et quitus 2020

RÉPONSE	VOTES		VOIX	
Oui	68	97,14%	855	95,00%
Non	1	1,43%	29	3,22%
Vote blanc	1	1,43%	16	1,78%

Résolution n°3 :

J'approuve la validation de l'élection du président par interim pour la durée du mandat restant

RÉPONSE	VOTES		VOIX	
Oui	68	97,14%	862	95,78%
Non	1	1,43%	16	1,78%
Vote blanc	1	1,43%	22	2,44%

Résolution n°4 :

J'approuve le budget prévisionnel 2021

RÉPONSE	VOTES		VOIX	
Oui	65	92,86%	800	88,89%
Non	3	4,29%	59	6,56%
Vote blanc	2	2,86%	41	4,56%

Résolution n°5 :

J'approuve les demandes de subventions

RÉPONSE	VOTES		VOIX	
Oui	69	98,57%	884	98,22%
Non	0		0	
Vote blanc	1	1,43%	16	1,78%

Résolution n°6 :

J'approuve les projets 2021 du CRE Bourgogne Franche-Comté

RÉPONSE	VOTES		VOIX	
Oui	66	94,29%	845	93,89%
Non	1	1,43%	8	0,89%
Vote blanc	3	4,29%	47	5,22%

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 15 heures 28 minutes.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

François ALLÉGUÈDE
Président du CRE



Frédérique LABOUR
Secrétaire Générale

